

BRIBES DE CULTURE ITALIENNE  
DANS LES ÉCRITS DU JEUNE VOLTAIRE

*Eleonora Barria-Poncet*

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France s'impose en Europe en tant que puissant État monarchique qui a vu fleurir les arts et les belles-lettres sous Louis XIV et le français devient la langue de l'Europe cultivée, remplaçant ainsi l'italien<sup>1</sup>. Cependant, l'Italie ne cesse d'intéresser les voyageurs et les lecteurs français, demeurant dans leur imaginaire la « mère des arts » et le creuset de la Renaissance, de l'humanisme et de la littérature de la Contre-Réforme. Voltaire « attribue à la Renaissance le mérite de tous les progrès réalisés dans les temps modernes<sup>2</sup> » ; « les Italiens, en particulier les Florentins, ont initié les autres nations à toute espèce d'art et de science<sup>3</sup> ». Cette réputation des Florentins et par conséquent de la ville de Florence comme terre de tous les arts et mère d'hommes de génie s'est imposée en France en même temps que l'héritage de la Renaissance italienne et a été réaffirmée au XVII<sup>e</sup> siècle par André Félibien dans les *Entretiens*<sup>4</sup>. En revanche, l'image de l'Italie patrie d'élection est d'autant plus évocatrice qu'elle est propre à Voltaire, qui, tout au long de sa vie, cultive son goût pour ce pays et sa préférence pour certains auteurs italiens, sans pour autant avoir franchi les Alpes.

- 1 Voir Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche », 2003.
- 2 Voir Eugène Bouvy, *L'Italie de Voltaire* [1898], Genève, Slatkine, 1970, p. 289 ; Gianni Iotti, « L'image de l'Italie de la Renaissance dans l'Essai sur les mœurs. Un portrait problématique », *Revue Voltaire*, n° 12 (2012), p. 77-89.
- 3 Eugène Bouvy, *L'Italie de Voltaire, op. cit.*, p. 289 ; Voltaire à Monsieur Gaspare Cerati, 20 août 1745 : « *E veramente l'Italia è mia patria, giacché gli Italiani, ma particolarmente i Fiorentini ammaestrarono le altre nazioni in ogni genere di virtù e scienza* » (D3199) [« L'Italie est vraiment ma patrie, puisque les Italiens, et les Florentins particulièrement, sont les maîtres des autres nations en tout genre de vertu et de science »].
- 4 Voltaire possède les *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (Trévoux, de l'imprimerie de S. A. S., 1725, 6 vol. ; BV1314) d'André Félibien, qui présente des traces de lecture (CN, t. III, p. 470-471). Voltaire a emprunté les *Entretiens* au baron Friedrich Wilhelm Marschall, pendant le mois de février 1751 (D4384). Cette représentation de Florence se trouve aussi chez Montesquieu, lecteur de Félibien. Dans le *Voyage d'Italie*, il écrit : « Il est sorti de Florence, de tous tems de grands hommes et de grands génies c'est eux qui ont contribué plus qu'aucune ville d'Italie au renouvellement des arts » (*Mes voyages*, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Jean Ehrard, Paris, ENS Éditions/Classiques Garnier, t. X, 2012, p. 220).

Entre 1711 et 1720 se vérifie en France la redécouverte des belles-lettres italiennes, encouragée par des événements tels que le rappel des Comédiens-Italiens par le Régent en 1716<sup>5</sup>. On se propose donc d'évoquer la place de la langue et des lectures italiennes dans les écrits de Voltaire, entre 1714 et 1726. Les temps et les modalités de son apprentissage de la langue italienne seront précisés, ainsi que les auteurs italiens anciens dont Voltaire lit les ouvrages avant son départ pour l'Angleterre. Enfin, on ne saurait oublier les relations que Voltaire entretient avec les Italiens, à Paris.

170

Parlé couramment à la cour de Marie de Médicis et de Concini et maîtrisé par les Français lors de leur voyage de formation en Italie, l'italien est aussi la langue des comédiens italiens de l'Hôtel de Bourgogne<sup>6</sup>. C'est pourquoi, les Français du xvii<sup>e</sup> siècle tiennent l'apprentissage de l'italien pour « un élément de culture et de formation », auquel ils ont accès, entre autres, grâce aux éditions bilingues des œuvres théâtrales italiennes qui, jusqu'en 1660, sont préférées par les lecteurs et les spectateurs<sup>7</sup>. Au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, l'italien est encore considéré comme une langue étrangère facile<sup>8</sup>, généralement apprise par les dames<sup>9</sup>, mais c'est aussi celle que les collectionneurs et les bibliophiles maîtrisent le mieux<sup>10</sup>.

Pourtant, dans une lettre du 12 juin 1746 à l'Accademia della Crusca, Voltaire avoue s'être approprié la langue italienne, notamment la langue toscane, très tardivement<sup>11</sup>. L'« installation des langues vivantes dans l'enseignement est une conquête pédagogique du xix<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> ». Puisque, au collège Louis-le-Grand, le latin est la langue employée et étudiée, avec le grec, tandis que le français n'est

5 Voir Luigi Gino Greco, *Le Livre italien dans la société française au xviii<sup>e</sup> siècle*, thèse de troisième cycle, Paris, EHESS, 1986, p. 15.

6 *Ibid.*, p. 15 et 50.

7 Giovanni Dotoli, « Italianisme et traduction au xviii<sup>e</sup> siècle », dans Giovanni Dotoli et al. (dir.), *Les Traductions italiennes en français au xviii<sup>e</sup> siècle*, Bari/Paris, Schena/PUPS, 2003, p. 28.

8 Michel Marion, *Collections et collectionneurs de livres en France et principalement à Paris au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion, 1999, p. 172-173.

9 Gianfranco Folena, « L'Italiano di Voltaire », dans *L'Italiano in Europa: esperienze linguistiche del Settecento*, Torino, Einaudi, 1983, p. 45.

10 Michel Marion, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1978, p. 172-173.

11 D3414. Le 10 mai 1778, Voltaire demande à Wagnière de lui envoyer « un petit livre [...] intitulé vocabulario » (D21181). Le *Catalogue de Ferney* répertorie un ouvrage sous le titre « *Vocabolario antico* » : il s'agit possiblement du *Vocabolario portatile per agevolare la lettura degli autori italiani ed in specie di Dante* sorti des presses de Marcello Prault (Paris, 1768).

12 Gustave Dupont-Ferrier, *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand, 1563-1920*, Paris, E. de Boccard, 1921-1925, 3 vol., t. II, p. 309. À Louis-le-Grand, l'italien n'est enseigné qu'à partir du xix<sup>e</sup> siècle (p. 323).

tenu que pour une langue auxiliaire<sup>13</sup>, Voltaire n'a certainement pas appris l'italien, ni aucune autre langue étrangère au sein de cet établissement<sup>14</sup>. Mais il n'a vraisemblablement pas attendu 1740 pour s'y initier<sup>15</sup>. Dans une lettre du 6 novembre 1735, Jean-François Séguier écrit à Joseph de Seitres, marquis de Caumont, que Voltaire s'est « mis a apprendre l'italien et y a déjà fait bien des progrès<sup>16</sup> ». Cette information trouve des échos dans la correspondance de Voltaire : la première lettre qu'il reçoit en italien date de 1736<sup>17</sup>, alors qu'il en rédige seulement à partir de 1738<sup>18</sup>. Cependant, en 1744 encore, lorsqu'il s'adresse à la mathématicienne et physicienne Laura Bassi, puis, en 1746, quand il répond au cardinal Passionei, Voltaire tient son choix de leur écrire en italien pour une hardiesse<sup>19</sup>. Enfin, il se présente à sa correspondante italienne, en 1744, puis au cardinal Quirini, en 1746<sup>20</sup>, en tant que « *forestiero* » (étranger) qui ose se servir de la langue italienne.

Voltaire veut certainement faire preuve de modestie auprès de ses destinataires. Mais, lorsque, toujours en 1746<sup>21</sup>, il déplore, auprès du cardinal Passionei, la forte pénurie en France de moyens destinés à l'enseignement et à la connaissance de la langue italienne, Voltaire semble oublier les nombreux ouvrages didactiques publiés et régulièrement réédités à partir du xvii<sup>e</sup> siècle pour le public français<sup>22</sup>. L'observation de Voltaire suggère donc l'hypothèse qu'il ne se soit pas vraiment servi de grammaire, ni de manuel pour apprendre l'italien, d'autant plus que parmi ses livres, il ne conserve que deux dictionnaires bilingues, publiés par deux des

13 Dans sa *Ratio discendi et docendi*, le père Joseph de Jouvancy ne consacre qu'une page au français, quatorze au latin et une au grec. La défiance à l'égard de la littérature française va tout naturellement de pair avec celle à l'égard de la langue. En revanche, l'enseignement de la langue française occupe une place considérable dans la *ratio studiorum* des collèges oratoriens, notamment dans celui de Juilly, même si, jusqu'à 1750, l'emploi de manuels de langue française et l'étude d'ouvrages d'écrivains français sont rarissimes. Voir Georges Snyders, *La Pédagogie en France aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1965, p. 106 ; Étienne Broglin, *De l'Académie royale à l'institution [...] Juilly, de 1745-1828 (analyse sociologique d'un collège oratorien)*, thèse d'histoire, Université Paris IV, 1978, p. 585.

14 Voir Raymond Naves, *Le Goût de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1937, p. 150 ; Gianfranco Folena, « L'Italiano di Voltaire », art. cit., p. 419, n° 11.

15 Pour Eugène Bouvy, « c'est surtout à partir de 1740 que Voltaire étudia la langue italienne pour elle-même » (*L'Italie de Voltaire, op. cit.*, p. 4).

16 Cité par Owen R. Taylor dans son introduction à *La Henriade, OCV*, t. 2 (1970), p. 153, n. 374-17 D982.

18 D1440.

19 Dans sa lettre à Laura Bassi (D3049) et au cardinal Domenico Passionei (D3309), Voltaire emploie les formes « *ardisco* » et « *ardire* », signifiant « oser, avoir le courage de faire quelque chose ».

20 D3049, D3407.

21 D3309.

22 Voir Nicole Bingen, *Le Maître italien (1510-1660). Bibliographie des ouvrages d'enseignement de la langue italienne destinés au public de la langue française, suivie d'un répertoire des ouvrages bilingues imprimés dans les pays de langue française*, Bruxelles, Émile Van Balbergh, 1987, p. XIV et suiv.

plus célèbres maîtres de langue et auteurs de grammaire d'italien du xvii<sup>e</sup> siècle, le *Tesoro de las tres linguas, espagnola, francese y italian* de César Oudin<sup>23</sup>, et le *Dictionnaire italien-françois* de Jean Veneroni<sup>24</sup>. Par ailleurs, placées en marge de certains ouvrages en italien de sa bibliothèque, des annotations autographes fournissent la traduction de quelques groupes de mots ou termes isolés<sup>25</sup>, dont la méconnaissance n'empêcherait pas la bonne compréhension du texte. Cela témoigne de l'importance que Voltaire attribue à la maîtrise de chaque terme nouveau, qu'il s'approprie à l'aide d'un exercice de traduction. Comme Montesquieu<sup>26</sup>, Voltaire pourrait donc avoir appris la langue italienne de façon non systématique, mais en dilettante, lisant et traduisant, sûrement aidé par sa parfaite connaissance du latin<sup>27</sup> et par l'emploi des dictionnaires bilingues<sup>28</sup>, ces « livres de secours<sup>29</sup> » où la langue étrangère et la langue maternelle sont toutes les deux des langues cibles<sup>30</sup>. Ainsi, alors que dans sa lettre du 9 janvier 1746, au cardinal Passionei<sup>31</sup>, Voltaire reconnaît ses lacunes de lecteur des auteurs italiens du xvii<sup>e</sup> siècle et affirme l'existence d'un lien de cause à effet entre la lecture des ouvrages étrangers et la maîtrise de leur langue de rédaction, souvent acquise lors d'un séjour dans le pays<sup>32</sup>, sa découverte des belles-lettres italiennes et son apprentissage de la langue sembleraient directement liés à la lecture qu'il a faite des œuvres des auteurs transalpins.

D'ailleurs, plusieurs indices révèlent que son goût et ses exigences de lecteur d'auteurs italiens, en traduction et en langue originale, ont fort probablement

23 Genève, Tournes, 1671 ; BV2626.

24 Paris, David, 1710, 2 vol. ; BV3411. Le *Catalogue de Ferney* répertorie aussi « Le maître italien » du même auteur.

25 Parfois, Voltaire identifie les passages repris par d'autres auteurs, en précisant « imité par ». Le plus souvent il traduit des groupes de mots et des mots isolés. Un exemple est fourni par les notes placées par Voltaire en marge de *Delle Satire et rime del divino Ludovico Ariosto* (Amburgo, A. Vandenhoek, 1732 ; BV101) réunissant les commentaires de Paolo Rolli (CN, t. I, p. 108-114).

26 Voir Eleonora Barria-Poncet, *L'Italie de Montesquieu. Entre lectures et voyage*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 83-96.

27 Comme d'autres nombreux dictionnaires bilingues publiés entre 1665 et 1702, ces ouvrages sont très répandus en France, car la langue italienne « a tant de conformité avec la Latine dont elle est dérivée, et avec la notre qui vient en partie de la même source, qu'il est aisé de la concevoir en peu de tems, à certains termes près [...] Il est nécessaire d'avoir un Dictionnaire Italien-François pour l'intelligence de ces Termes » (Claude-François Ménéstrier, *Bibliothèque curieuse et instructive des divers ouvrages anciens et modernes de littérature et des arts*, Trévoux, Ganeau, 1704, 2 tomes en 1 vol., t. I, p. 31).

28 Pendant son séjour à Milan en 1728, Montesquieu constate qu'« il n'y a que les seuls dictionnaires qui puissent guider : pourvu que l'on mette les paroles italiennes, les tours sont indifférents » (*Voyage d'Italie*, éd. cit., p. 160).

29 Voir Claude-François Ménéstrier, *Bibliothèque curieuse et instructive...*, op. cit., p. 46 : les « livres de secours sont ceux auxquels on peut avoir recours pour s'instruire de certaines choses sur lesquelles on désire d'estre instruit ».

30 Voir Nicole Bingen, *Le Maître italien (1510-1660)*, op. cit., p. XX.

31 D3336.

32 D3309.

contribué à initier Voltaire à l'italien, entre 1714 et 1726, alors qu'au collège Louis-le-Grand, il n'a pu découvrir que les ouvrages en latin de deux auteurs italiens. En effet, dans le *De ratione discendi et docendi* (1692) de Joseph de Jouvancy, l'*Epitome* de Baronius figure parmi les lectures historiographiques conseillées<sup>33</sup>, tandis que la *Poetica* d'Aristote, présentée par Jules César Scaliger, fait partie de celles relatives au poème épique<sup>34</sup>. Bien que Voltaire n'ait pas découvert les poètes italiens dans le cadre de ses cours au collège, où l'enseignement des humanités se fait à partir des auteurs latins ou grecs<sup>35</sup>, les bibliothèques ne manquent pas à Louis-le-Grand<sup>36</sup>. Voltaire pourrait y avoir fréquenté les œuvres qui, souvent traduites au xvii<sup>e</sup> siècle, sont devenues des références pour les lecteurs français cultivés de l'époque : au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, paraissent les traductions des livres de Paolo Sarpi, du Guichardin, d'Enrico Caterino Davila, de Famiano Strada et de Guido Bentivoglio, ainsi que celles des œuvres de Dante, de Pétrarque, de Boccace, de Machiavel, de l'Arioste, du Tasse, de Castiglione, de Della Casa, de Guarini et de Piccolomini, parallèlement à l'*Adonis* du Marin, au *Sceau enlevé* de Tassoni et à certaines pièces d'Isabella et Francesco Andreini<sup>37</sup>.

Mais seuls ses ouvrages postérieurs à 1716 révèlent les auteurs italiens vraisemblablement lus par Voltaire<sup>38</sup>. À cette époque remontent ses lectures

33 Joseph de Jouvancy, *Ratio discendi et docendi*, Parisiis, Apud fratres Barbou, 1725, p. 88.

34 *Ibid.*, p. 71.

35 Même dans les collèges oratoriens où l'on pratiquait un enseignement plus ouvert sur le monde moderne, les ouvrages du Tasse, de l'Arioste et de Guarini paraissent au programme des belles-lettres seulement en 1779. Les œuvres du Tasse, de Guarini et de « quelques autres » sont signalées pour l'étude de la pastorale, en cinquième, et le Tasse et l'Arioste pour la poésie épique, en troisième. Voir Michel Bellot-Antony et Dany Hadjadj, « L'enseignement des langues à Riom et à Effiat », dans Pierre Rétat (dir.), *Le Collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris/Oxford, CNRS Éditions/Voltaire Foundation, 1993, p. 225.

36 Les élèves disposent des bibliothèques individuelles, de la bibliothèque des pensionnaires, la « *Convictorum Bibliotheca* », et de la bibliothèque générale, qui est l'une des gloires de la maison et l'une des curiosités de Paris en 1728, avec plus de 280 manuscrits et environ 47 000 volumes imprimés. Un important catalogue de la bibliothèque générale, intitulé *Systema Bibliothecæ collegii parisiensis*, a été réalisé par le père Jean Garnier en 1678. Voir Gustave Dupont-Ferrier, *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand*, op. cit., t. I, p. 122-124.

37 Voir Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au xvii<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1999, 2 vol., t. I, p. 218 ; Vito Castiglione Minischetti, *Les Traductions de l'italien en français à l'époque classique*, Bari, Schena, 2002, p. 78-79 et 84.

38 La tragédie *Œdipe* de 1714 et les lettres qui l'accompagnent ne témoignent pas de la consultation que Voltaire aurait faite de quelques auteurs italiens. Dans la préface de l'édition de 1730 d'*Œdipe*, deux auteurs et un artiste italiens sont mentionnés : le Tasse est évoqué en tant que poète qui respecte l'harmonie du vers (« Préface de 1730 », dans *Œdipe*, éd. David Jorry, *OCV*, t. 1A [2001], p. 274), tandis que Scipione Maffei fait partie des auteurs de théâtre qui ont « observé les lois du théâtre » (p. 264) ; enfin, Voltaire affirme que « tant de livres faits sur la peinture n'instruiront pas tant un élève que la seule vue d'une tête de Raphaël » (p. 261).

pour la rédaction de *La Ligue*, devenue *La Henriade*<sup>39</sup>. Elles comprennent les poèmes épiques du Tasse et de l'Arioste<sup>40</sup>, même si dans l'*Essai sur la poésie épique* (1733) Voltaire considère que le *Roland furieux* ne relève toujours pas de ce genre<sup>41</sup>. De ce fait, Voltaire se distingue en tant que poète épique conscient de la place occupée par la question de la poésie épique au sein de la Querelle des Anciens et des Modernes, mais aussi en tant que lecteur de son temps<sup>42</sup>. En effet, les ouvrages du Tasse et de l'Arioste sont généralement présents dans les petites et moyennes bibliothèques françaises du XVII<sup>e</sup> siècle, en italien et en traduction<sup>43</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Tasse est connu comme le poète apprécié par La Fontaine, par Racine et par des lecteurs de qualité comme Mme de Sévigné<sup>44</sup>, malgré les critiques portées à *La Jérusalem délivrée* par Boileau, le père Membrun et le père Bouhours<sup>45</sup>. Malgré cela, les lecteurs français du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle continuent de préférer le Tasse à l'Arioste<sup>46</sup>, alors que les exemplaires du *Roland furieux* sont plus nombreux que ceux de *La Jérusalem délivrée* au sein des petites et moyennes bibliothèques<sup>47</sup>. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on reproche encore à l'Arioste « le désordre de son inspiration, et le pêle-mêle de ses aventures<sup>48</sup> ». Le *Roland furieux* est souvent tenu pour « un ramas informe d'histoires qui n'ont pas de liaison » : c'est l'œuvre d'« une imagination belle à la vérité, mais toute remplie d'enchanters, de géants et de monstres »<sup>49</sup>. Puis, en 1719, l'abbé Dubos, qui

39 Les renseignements sur les lectures de Voltaire à cette période sont rares. Voir l'introduction d'Owen R. Taylor à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 121-122.

40 *Ibid.*

41 *Essai sur la poésie épique*, éd. David Williams, OCV, t. 3B (1996), p. 453-454 : « Il y aura même quelques lecteurs qui s'étonneront que l'on ne place point ici l'Arioste parmi les poètes épiques. [...] L'*Orlando furioso* est d'un autre genre que l'*Illiade* et l'*Énéide* ». Voir aussi *An essay on epic poetry*, éd. D. Williams, introduction, OCV, t. 3B, p. 165.

42 Voir Marc Fumaroli, *Le Sablier renversé. Des Modernes aux Anciens*, Paris, Gallimard, 2013. Voir aussi Alexandre Cioranescu, *L'Arioste en France : des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions des Presses modernes, 1939, p. 46 ; Chandler B. Beall, *La Fortune du Tasse en France*, Oregon, University of Oregon, 1942, p. 209-210.

43 Voir Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, t. I, p. 514 ; *ibid.*, t. II, p. 938. Les œuvres du Tasse sont parmi les plus imprimées en Italie et en France pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir Luigi Gino Greco, *Le Livre italien dans la société française au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 157.

44 *Ibid.*, p. 105-124 ; voir aussi Paola Placella Sommella, « Les traductions de l'italien en français de 1630 à 1660. Du côté des lecteurs », dans G. Dotoli *et al.* (dir.), *Les Traductions de l'italien en français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bari/Paris, Schena/PUPS, 2001, p. 57-60.

45 Ils reprochent à *La Jérusalem délivrée* du Tasse son « clinquant », son manque d'unité dans la fable et dans l'action et son absence de naturel et de vérité. Voir Adrien Baillet, *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, Paris, A. Dezalier, 1685-1686, 9 vol., t. IV, p. 4-12 ; Dominique Bouhours, *De la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, chez la veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687, p. 237-238.

46 Voir Alexandre Cioranescu, *L'Arioste en France*, *op. cit.*, p. 109.

47 Voir H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, t. I, p. 514 ; *ibid.*, t. II, p. 938.

48 Voir A. Cioranescu, *L'Arioste en France*, *op. cit.*, p. 105.

49 *Ibid.*

a tant influencé Voltaire lors de la rédaction de *La Henriade*<sup>50</sup>, redonne ses lettres de noblesse aux poèmes de l'Arioste et du Tasse, lorsqu'il affirme dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* : « Les moins mauvais de nos Poèmes Epiques sont au dessous du *Roland furieux* de l'Arioste et de la *Jérusalem délivrée* du Tasse »<sup>51</sup>.

Or, pour le jeune auteur de *La Ligue* qui veut construire son propre mythe, le Tasse est tout d'abord un modèle de vie et d'écrivain, car, étudiant en droit, il avait entrepris *La Jérusalem délivrée* à l'âge de vingt ans<sup>52</sup>. Les chefs-d'œuvre du Tasse et de l'Arioste sont aussi d'importantes sources d'inspiration pour Voltaire, dont les dettes ont été habilement relevées<sup>53</sup>. Dès 1723, *La Ligue* dévoile la connaissance que Voltaire a de l'Arioste<sup>54</sup>, qu'il relit, en parallèle du Tasse, pendant la rédaction de *An essay on epic poetry*, puis de *l'Essai sur la poésie épique*<sup>55</sup>, entre 1726 et 1733. De plus, si *La Ligue* et *La Henriade* sont principalement inspirées de l'*Énéide* de Virgile<sup>56</sup>, l'influence du Tasse grandit à partir de 1723 lorsque Voltaire élabore sa doctrine du poème épique<sup>57</sup>. Les éditions successives de *La Henriade* montrent aussi que Voltaire imite davantage le Tasse à mesure qu'il perfectionne son italien<sup>58</sup>. Il s'est fort probablement servi de la célèbre traduction de *La Jérusalem délivrée* publiée par

50 Voir l'introduction d'O. R. Taylor à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 125 et suiv.

51 Jean-Baptiste Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, J. Mariette, 1719, 2 vol., t. I, p. 589.

52 Voir l'introduction d'O. R. Taylor à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 19-20.

53 *Ibid.*, p. 153-155. Pour l'Arioste, *ibid.*, p. 381, n. 53 ; p. 584, n. 25. Pour le Tasse, *Gerusalemme liberata* [désormais, GL] VIII et X, *ibid.*, p. 381, n. 53 ; GL, XIV, str. 63, *ibid.*, p. 417, n. 8 ; GL, XIV, str. 3, *ibid.*, p. 431, n. 73 ; GL, VII, str. 82 et 87, *ibid.*, p. 445, n. 14 ; GL, IX, str. 55, *ibid.*, p. 448, n. 29 ; GL, IX, str. 8, *ibid.*, p. 455, n. 48 ; GL, IX, str. 13, *ibid.*, p. 456, n. 52 ; GL, IV, str. 18, *ibid.*, p. 498, n. 27 ; GL, XII, str. 63, *ibid.*, p. 504, n. 55 ; GL, XI, str. 82, *ibid.*, p. 507, n. 63 ; GL, XX, str. 7, *ibid.*, p. 549, n. 33 ; GL, XII, str. 51-84, *ibid.*, p. 559, n. 65 ; GL, IX, str. 13, *ibid.*, p. 561, n. 74 ; GL, III, str. 32, *ibid.*, p. 562, n. 78 ; GL, VIII, str. 83, *ibid.*, p. 567, n. 99 ; GL, XVI, str. 3, *ibid.*, p. 580, n. 90 ; GL, XVI, str. 14, *ibid.*, p. 584, n. 25 ; GL, XVI, str. 14, 18, *ibid.*, p. 585, n. 28 ; GL, XVI, str. 28-35, *ibid.*, p. 591, n. 44 ; GL, XVI, str. 35-63, *ibid.*, p. 592, n. 47 ; GL, VI, str. 2-8, *ibid.*, p. 597, n. 7 ; GL, VI, str. 14, *ibid.*, p. 598, n. 12 ; GL, IX, *ibid.*, p. 600, n. 17 ; GL, XIX, str. 11, *ibid.*, p. 602, n. 27 ; GL, VI, VII et XIX, *ibid.*, p. 603, n. 35.

54 Voir Chandler B. Beall, *La Fortune du Tasse en France*, *op. cit.*, p. 135. La question des livres italiens possédés par Voltaire à Ferney, dont certains pourraient avoir été retirés par Catherine II du fonds actuellement conservé à Saint-Petersbourg, est complexe. Concernant l'Arioste, seul le volume intitulé *Delle satire et rime*, avec les commentaires de Paolo Rolli, présente les traces d'une lecture certaine (Amburgo, 1732 ; CN, t. I, p. 108-114).

55 Voir A. Cioranescu, *L'Arioste en France*, *op. cit.*, p. 121-122 ; O. R. Taylor, introduction à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 122.

56 *Ibid.*, p. 151. Cela n'a d'ailleurs pas échappé à Montesquieu qui commente ainsi le poème de Voltaire dans l'article 709 des *Pensées* (consigné entre 1731 et 1734) : « Plus le Poème de la ligue paroît estre l'Eneide moins il l'est ». Voir « Introduction » à *Montedite. Édition critique des Pensées de Montesquieu*, éd. Carole Dornier, Caen, Presses universitaires de Caen, 2013, en ligne : [www.unicaen.fr/services/puc/sources/Montesquieu/](http://www.unicaen.fr/services/puc/sources/Montesquieu/).

57 Voir O. R. Taylor, introduction à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 153-155.

58 *Ibid.*, p. 153, n. 374.

Mirabaud en 1724<sup>59</sup>. Mais, compte tenu des emprunts faits au poème du Tasse, à cette époque Voltaire a sûrement une bonne connaissance de l'italien lu, suffisante pour lui permettre de consulter la version italienne de la *Gerusalemme liberata*<sup>60</sup>. En revanche, *La Ligue* et *La Henriade* ne témoignent pas de sa lecture de l'*Histoire des guerres civiles de France* d'Enrico Caterino Davila<sup>61</sup>. Souvent traduite en français de l'italien<sup>62</sup>, celle-ci figure parmi les lectures affectionnées par les nobles, les gens de cour et de lois des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>63</sup> ; elle a été remise à Voltaire, au collège, en 1710<sup>64</sup>.

176

Or, parallèlement à son activité de poète épique, Voltaire est aussi l'auteur d'un poème libertin, d'un conte oriental, d'une nouvelle africaine et d'une tragédie qui ne sont pas sans rappeler, de façon biaisée ou directe, les écrits de Boccace, de l'Arioste et de Machiavel. Les nouvelles, *Le Cocu battu et content* de Boccace et *La Joconde ou l'Infidélité des femmes* de l'Arioste, ainsi que la pièce de Machiavel intitulée *La Mandragore* sont consacrées aux cocus. La Fontaine s'en souvient dans les *Fables*, que Voltaire a à l'esprit lorsqu'il écrit le poème *Le Cocuage* en 1716<sup>65</sup>. Puis, au cours des nuits blanches de Sceaux, de juillet 1714 à mai 1715, Voltaire improvise le conte oriental *Le Crocheteur borgne*, où le château et les éléments merveilleux ne sont pas sans rappeler le *Roland furieux*<sup>66</sup>. Enfin, parue en 1726 sous le nom de Mme de Fontaine, l'*Histoire de la comtesse de Savoie* s'inspire des chants V et VI du *Roland furieux* et a été lue en version manuscrite par Voltaire sûrement dès 1713 : il s'en sert, lorsqu'il rédige *Artémire*, achevée

- 59 *Ibid.* Jean-Baptiste de Mirabaud est l'auteur d'une célèbre version française de *La Jérusalem délivrée* du Tasse (Paris, Barrois, 1724, 2 vol.). Voir L. G. Greco, *Le Livre italien dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 155. Cet ouvrage ne figure pas parmi les livres de Voltaire. Voltaire tient le *Roland furieux* de l'Arioste traduit par Mirabaud (La Haye, p. Gosse, 1741) pour « insipide », comme il l'écrit à la marquise du Deffand, le 13 octobre 1759 (D8533). Par ailleurs, Flaminia Riccoboni censure cette traduction dans une lettre à l'abbé Antonio Conti. Voir Giuseppe Toaldo, « Notizie intorno la vita e gli studij del Sig. abate Conti », dans *Prose e poesie del signor abate Antonio Conti*, Venezia, Pasquali, 1739, 2 vol., t. II, p. 53.
- 60 La base de données *Voltaire, ses livres, ses lectures. Catalogue électronique de sa bibliothèque et relevé de ses autres lectures* (éd. Ulla Kölling et Andrew Brown, 2007) recense plusieurs exemplaires des ouvrages du Tasse, dont trois de la *Gerusalemme liberata*. La version publiée en 1617 (Genova, G. Pavoni) aurait été renvoyée par Voltaire à Georg Conrad Walther le 6 septembre 1752 (D5009).
- 61 Voir O. R. Taylor, introduction à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 177. Voltaire possède la quatrième édition de l'ouvrage de Davila (Paris, Foucault, 1666 ; BV951) qui présente des traces de lecture (CN, t. III, p. 60).
- 62 Paola Placella Sommella, « Les traductions de l'italien en français de 1630 à 1660 », art. cit., p. 71-73.
- 63 Voir H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. I, p. 511 ; *ibid.*, t. II, p. 935.
- 64 Voir O. R. Taylor, introduction à *La Henriade*, OCV, t. 2, p. 165-166.
- 65 *Le Cocuage*, éd. Catriona Seth, OCV, t. 1B (2002), introduction, p. 163.
- 66 Voir *Le Crocheteur borgne*, éd. Christiane Mervaud, OCV, t. 1B, introduction, p. 63, 76, 85 et n. 10, p. 88 et n. 17.

en 1719<sup>67</sup>. De cette année date aussi la nouvelle africaine *Cosi-Sancta*, ouverte et close par la maxime « Un petit mal pour un grand bien »<sup>68</sup>. En choisissant de l'encadrer ainsi, Voltaire semble reprendre ironiquement et à nouveaux frais la célèbre sentence « la fin justifie les moyens », qu'on attribue à tort à Machiavel afin de résumer sa position sur le sujet développé dans *Le Prince*. Dans ce traité, la morale est sacrifiée au nom de l'obtention et de la conservation du pouvoir ; dans *Cosi-Sancta*, la vertu de l'héroïne l'est pour que ses proches aient la vie sauve. Par ailleurs, Machiavel, dont les ouvrages figurent, en italien et en traduction, dans les petites et moyennes bibliothèques françaises du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup>, fait partie des auteurs lus à Sceaux<sup>70</sup>. Mais les œuvres du Florentin ont certainement été consultées par Voltaire, en italien, avant 1727<sup>71</sup>. En effet, *An essay on epic poetry* témoigne de la connaissance fine que Voltaire possède de la langue de Machiavel et du Tasse : le premier est évoqué en tant qu'auteur de référence ayant porté la prose italienne à sa perfection, tandis que le Tasse y est cité comme modèle pour la poésie<sup>72</sup>, avantagé dans sa création épique par la qualité de la langue italienne<sup>73</sup>.

Or, certains écrits privés des années 1722-1727 confirment l'intérêt que Voltaire porte à la langue, à la production et aux lectures italiennes. La lettre qu'il adresse à Nicolas Claude Thieriot le 4 décembre 1722 révèle ses sujets de discussion avec Lord Bolingbroke : « il aime la poésie angloise, la françoise, et l'*italienne*<sup>74</sup> mais il les aime différemment, parce qu'il discerne parfaitement leurs différens génies » (D135). Cet échange témoigne de l'attention que Bolingbroke et Voltaire portent à la singularité de chacune de ces poésies et s'inscrit dans le débat sur le génie des langues et des productions nationales qui anime la première moitié du siècle, nourri, entre autres, par les *Réflexions* de l'abbé Dubos<sup>75</sup>. Comme Voltaire juge parfaite la connaissance que Bolingbroke a de ces différents génies,

67 Voir *Artémire*, éd. David Jory, *OCV*, t. 1A (2001), introduction, p. 391-395.

68 Le titre choisi semblerait refléter « l'atmosphère de la première cour de la duchesse du Maine » (*Cosi-Sancta*, éd. Christiane Mervaud, *OCV*, t. 1B, introduction, p. 104).

69 Voir H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au xvii<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, t. I, p. 511-512 ; *ibid.*, t. II, p. 936.

70 Mme de Staal de Launay l'atteste (*Cosi-Sancta*, *OCV*, t. 1B, introduction, p. 104).

71 Voltaire possède les *Opere* de Machiavel (La Haye, [s.n.], 1726 ; BV2242) qui présentent des traces de lecture (CN, t. V, p. 468-472).

72 *An essay on epic poetry*, éd. cit., p. 334 : « *The Italian Tongue was at the end of the fifteenth Century brought to the Perfection, in which it continues now, and in which it will remain as long as Tasso in Poetry, and Machiavel in Prose shall be the Standart of the Stile* » [« À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, la langue italienne avait été portée au degré de perfection où elle est maintenant, et où elle restera aussi longtemps que Le Tasse sera le standard du style dans le domaine de la poésie, et Machiavel dans le domaine de la prose »].

73 Voir *ibid.*, introduction, p. 203.

74 L'intérêt de Bolingbroke pour la poésie est secondaire ; les principaux sujets de discussions avec Voltaire portent sûrement sur la philosophie et l'histoire. Voir Dennis J. Fletcher, *The Fortunes of Bolingbroke in France in the eighteenth century*, *SVEC*, n° 47 (1966), p. 211.

75 Voir Gilles Siouffi, *Le Génie de la langue française : études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, H. Champion, 2010.

on pourrait croire que la sienne le soit aussi à cette époque, même si ses œuvres ne dévoilent que la lecture qu'il a faite du Tasse, de l'Arioste et de Machiavel.

Quelques autres livres lus sont pourtant signalés par les extraits de lecture que Voltaire consigne dans ses carnets de notes de 1726-1727, connus sous le titre de « Cambridge Notebook ». Contemporains de l'installation de Voltaire en Angleterre et de la rédaction de *An essay on epic poetry*, ceux-ci confirment que l'intérêt de Voltaire pour la culture italienne se concentre sur la poésie et que, lorsqu'il quitte la France, il est déjà un bon lecteur de poèmes en langue originale. En effet, on y retrouve quelques octaves ou vers isolés de *La Jérusalem délivrée*<sup>76</sup>, notamment le vers du Tasse « *Colei Sophronia, Olindo egli s'appella*<sup>77</sup> » qui est repris et suivi des autres vers de l'octave dans *An essay on epic poetry*<sup>78</sup>, alors que dans l'*Essai sur la poésie épique* Voltaire se limite à faire référence à l'histoire d'Olindo et Sophronia<sup>79</sup>. Ont aussi leur place parmi ces notes les derniers vers du sonnet « *In qual parte del ciel* » issu du *Canzoniere* de Pétrarque<sup>80</sup>, dont Voltaire évoque le séjour à Vaucluse et les amours dans *La Henriade*<sup>81</sup>, et qu'il signale, dans *An essay on epic poetry*, en tant que poète de mérite inférieur au Tasse, mais officiellement reconnu en son temps<sup>82</sup>. Puis, dans l'*Essai sur la poésie épique*, Voltaire associe Pétrarque à Dante<sup>83</sup> : il s'agit de deux auteurs du premier art, la poésie<sup>84</sup>. Enfin, dans le « Cambridge Notebook », figurent cinq vers tirés du *Pastor fido* de Guarini<sup>85</sup>, que Voltaire associe à l'*Aminta* du Tasse<sup>86</sup>

76 *Notebooks*, éd. Theodore Besterman, *OCV*, t. 81 (1968), p. 81-83 ; *GL*, II, str. 5, v. 2-4 ; II, str. 81, v. 8 ; III, str. 8, v. 5-7 ; IV, str. 81, v. 5-6 ; IX, str. 56, v. 6 ; XII, str. 116, v. 7-str. 117, v. 3 ; XII, str. 117, v. 4-str. 118, v. 3 ; I, str. 7, v. 8 ; II, str. 16, v. 1 ; II, str. 17, v. 7-8 ; II, str. 34, v. 1 ; II, str. 40, v. 8 ; IV, str. 4, v. 7-8 ; IV, str. 8, v. 4 ; III, str. 8, v. 5-6.

77 « Elle s'appelle Sofronia, lui Olindo » (*GL*, II, str. 16) ; *Notebooks*, *OCV*, t. 81, p. 83.

78 *GL*, II, str. 6 ; *An essay on epic poetry*, éd. cit., p. 309-310.

79 « Leningrad notebooks », dans *Notebooks*, *OCV*, t. 82 (1968), p. 461. Paolo Rolli change la vision que Voltaire a de l'épisode consacré à Sophronia (voir *An essay on epic poetry*, éd. cit., p. 352, n. 16).

80 « Dans quelle région du ciel ». Le *Catalogue de Ferney* mentionne un volume intitulé « Petrarcho. Opera ». Il se pourrait que Voltaire ait lu, avant les mois de mai-juin 1754, *Le Rime di Francesco Petrarca*, commentées par Alessandro Tassoni, Girolamo Muzio et Ludovico Antonio Muratori (D5832). Cette édition, parue en 1711, est l'une des plus estimées par les savants et les bibliophiles italiens du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Montesquieu la conserve dans sa bibliothèque à La Brède (*Catalogue de la bibliothèque de Montesquieu à La Brède*, éd. Louis Desgraves et Catherine Volpilhac-Augier, Napoli/Paris/Oxford, Liguori/Universitas/Voltaire Foundation, 1999, n° 2135). À propos de la singularité de cette édition des *Rime*, voir E. Barria-Poncet, *L'Italie de Montesquieu*, op. cit., p. 387-391.

81 *La Henriade*, éd. cit., p. 581 et 594.

82 *An essay on epic poetry*, éd. cit., p. 348.

83 Voltaire possède une édition de la *Divina Commedia* de Dante (Vinegia, M. G. G. da Trino, 1536 ; BV940, et *CN*, t. III, p. 44-45).

84 *Essai sur la poésie épique*, éd. cit., p. 439.

85 Acte V, scène 1 ; *Notebooks*, *OCV*, t. 81, p. 84, n. 8. Dans le *Catalogue de Ferney* figurent deux exemplaires de *Il Pastor fido* de Guarini (Parigi, Herrice, 1729 ; BV1561, et *CN*, t. IV, p. 201-202 ; Amsterdamo, S. Schouten, 1736 ; BV1562, et *CN*, t. IV, p. 202-238).

86 Voltaire possède une édition de 1729 (Parigi, Rollin/Cavalieri/Bordelet ; BV3249).

dans l'*Essai sur la poésie épique*<sup>87</sup>, et même le sonnet de Felice Zappi, consacré au *Moïse* de Michel-Ange<sup>88</sup>. Ces vers sont tous transcrits avec des imprécisions qui laisseraient supposer que Voltaire cite de mémoire.

Ainsi, les œuvres publiées et les écrits privés révèlent qu'entre 1716-1719 et 1727 Voltaire lit en français, mais aussi en italien, les ouvrages de quelques poètes italiens de premier ordre, à savoir le Tasse, l'Arioste et Machiavel, dont il s'inspire avant son départ pour l'Angleterre. Lorsqu'il quitte Paris, Voltaire continue de s'intéresser aux ouvrages du Tasse, de Pétrarque, de Guarini et de Zappi, de préférence en version originale, comme le montrent les citations glanées et insérées dans le « Cambridge Notebook », en vue de ses essais élaborés en Angleterre. En une dizaine d'années, Voltaire a donc atteint une telle maîtrise de la langue poétique italienne lue qu'il arrive à comprendre et à sélectionner des extraits tirés de quatre auteurs italiens, dont la pureté de la langue a été progressivement appréciée en Italie par les « Cruscanti », chargés de fixer la langue italienne dans le célèbre *Vocabolario della Crusca* au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>. En effet, connu comme l'une des « trois couronnes » de la langue italienne, avec Dante et Boccace, Pétrarque est l'un des auteurs de référence au sein de la première édition du *Vocabolario della Crusca* de 1612, avec l'Arioste et Machiavel, alors que Guarini et le Tasse n'y sont insérés qu'à partir de l'édition de 1691<sup>90</sup>. De plus, par la connaissance de la poésie italienne, Voltaire est sensibilisé à la langue poétique, certes, mais aussi à la langue italienne tout court. En effet, dans le « Cambridge Notebook » sont également consignées quatre phrases très brèves, chacune portant sur un saint<sup>91</sup>, puis trois dont le sens ne peut pas être éclairé<sup>92</sup> et, pour finir, l'explication fort ambiguë d'un mot grossier, *catzo*, pour lequel Voltaire signale une orthographe proche de la version phonétique. Ce sont les premiers témoignages de l'intérêt de Voltaire pour l'italien parlé.

87 *Essai sur la poésie épique*, éd. cit., p. 480.

88 Il s'agit du sonnet intitulé « Il Mosè di Michelangelo » ; voir « Cambridge Notebook », dans *Notebooks, OCV*, t. 81, p. 84, n. 5.

89 La nécessité de fixer la langue italienne par le *Vocabolario della Crusca* vient du fait qu'aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'Italie se caractérise par une grande hétérogénéité linguistique. À la langue littéraire s'ajoutent les langues vulgaires régionales et les parlers municipaux, les *vernacoli*. Voltaire ne possède pas le *Vocabolario della Crusca*.

90 Voir Luca Serianni, « La lingua del Seicento: espansione del modello unitario, resistenze ed esperimenti centrifughi », dans Enrico Malato (dir.), *Storia della letteratura italiana*, Roma, Salerno, 1995-2005, 14 vol., t. V, p. 571-572 ; Silvia Morgana, « La lexicographie italienne, de la quatrième édition du *Vocabolario* de l'Académie de "La Crusca" au *Dizionario universale critico enciclopedico della lingua italiana* », *Dix-huitième siècle*, n° 38 (2006), p. 39-40.

91 *Notebooks, OCV*, t. 81, p. 87-88.

92 Ce sont des phrases dont le sens ne peut pas être précisé, car elles sont extraites de leur contexte. *Ibid.*, p. 72, 88 et 90.

Enfin, on se doit d'éclairer les relations entretenues par Voltaire avec quelques Italiens avant son voyage en Angleterre. Tout d'abord, on constate avec surprise l'absence de tout document<sup>93</sup> relatif à une éventuelle rencontre avec l'abbé Antonio Conti<sup>94</sup>, qui n'a pas pu voir Voltaire en Angleterre<sup>95</sup>, mais qui parle de lui avec ses correspondants<sup>96</sup>. En effet, l'abbé retourne à Paris après un long séjour en Angleterre et y reste de 1718 à 1726, lorsqu'il rentre en Italie<sup>97</sup>. Compte tenu de leur célébrité, de leurs intérêts philosophiques et littéraires communs, de l'implication de l'abbé Conti dans la Querelle des Anciens et des Modernes, des relations qu'ils entretiennent avec les milieux culturels et mondains de l'époque<sup>98</sup>, ainsi que de leur amitié avec Bolingbroke, qui est à Paris de décembre 1722 à juin 1723<sup>99</sup>, leur rencontre à Paris semblerait quasiment inévitable. De plus, en 1722, l'abbé Conti écrit une dissertation en français sur la vie littéraire parisienne et la querelle d'Homère, qu'il adresse sous forme de lettre à son ami le marquis Scipione Maffei de Vérone, « interlocuteur par excellence du parti français des Anciens<sup>100</sup> ». Dans sa *Lettre à Scipione Maffei*, l'abbé Conti affirme que « l'imitation d'Homère a donné à l'Italie Trissino, l'Arioste et le Tasse<sup>101</sup> », ce qui n'est pas sans rappeler la valeur reconnue à l'œuvre de Trissino par Voltaire dans *An essay on epic poetry*<sup>102</sup> et *l'Essai sur la poésie épique*<sup>103</sup>. Enfin, le 14 novembre 1735, Voltaire attire l'attention de l'abbé

93 *Ibid.*, p. 87.

94 L'abbé Antonio Conti (1677-1749), philosophe, auteur de pièces de théâtre et du *Discorso storico e politico sullo stato di Francia dal 1700 sino al 1730*, grand voyageur, est associé à la Royal Society de Londres et est en relation avec Leibniz, Newton, Fontenelle et les milieux intellectuels en Italie, France, Angleterre, Hollande et Allemagne. Voir Nicola Badaloni, *Antonio Conti. Un abate libero pensatore fra Newton et Voltaire*, Milano, Feltrinelli, 1968 ; *Dizionario biografico degli italiani*, en ligne : [www.treccani.it/biografie/](http://www.treccani.it/biografie/).

95 Eugène Bouvy (*L'Italie de Voltaire, op. cit.*, p. 193-195) mentionne leur rencontre.

96 Le 3 mai 1726, François Granet écrit à l'abbé Conti pour lui préciser que Voltaire est enfermé à la Bastille et que le « cardinal de Rohan est charmé de le voir en prison » (D289) ; puis, le 22 février 1728, l'abbé apprend du comte de Plélo que Voltaire a été aidé par Pope lors de la composition de *An essay on epic poetry* (éd. cit., introduction, p. 132-133).

97 L'abbé Conti effectue un premier séjour à Paris de 1713 à 1715 : voir Giuseppe Toaldo, « Al Signor Marchese Maffei », dans *Prose et poesie del Signor Abate Antonio Conti Patrizio Veneto, op. cit.*, t. I, p. 51-62.

98 L'abbé Conti fréquente la comtesse de Caylus, le comte de Plélo, le salon de Mme de Lambert, les réunions organisées par l'abbé d'Oliva, bibliothécaire du cardinal de Rohan, ainsi que celles de l'Entresol, où se retrouvaient, entre autres, le marquis d'Argenson, le comte de Plélo, l'abbé de Saint-Pierre, Lord Bolingbroke et Montesquieu. Voir Nicola Badaloni, *Antonio Conti. Un abate libero pensatore fra Newton et Voltaire, op. cit.*, p. 251, n. 199 ; Robert Shackleton, *Montesquieu. A critical biography*, Oxford, Oxford University Press, 1961, p. 55-67.

99 Voir *An essay on epic poetry*, éd. cit., introduction, p. 124.

100 *La Querelle des Anciens et des Modernes, xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, anthologie établie et éditée par A.-M. Lecocq, Paris, Gallimard, 2001, p. 720.

101 Giuseppe Toaldo, « Al Signor Marchese Maffei », *Prose et poesie del Signor Abate Antonio Conti Patrizio Veneto, op. cit.*, t. II, p. CXIX.

102 *An essay on epic poetry*, éd. cit., p. 334-338.

103 *Essai sur la poésie épique*, éd. cit., p. 440-443.

Desfontaines<sup>104</sup> sur la tragédie *Giulio Cesare*, qui, composée par l'abbé Conti en 1726, a été lue par celui-ci, à Paris, chez Luigi et Flaminia Riccoboni, avant d'être imprimée à Faenza la même année<sup>105</sup>.

On trouve plus de traces, en revanche, des Italiens qui sont les ennemis de Voltaire jusqu'à son départ pour l'Angleterre. Certes, Voltaire n'a pas découvert le théâtre italien par le biais du théâtre scolaire à Louis-le-Grand<sup>106</sup>, mais, par la suite, il a sans doute entendu parler de la *Merope* de Scipione Maffei. Aussitôt jouée et imprimée en Italie avec succès en 1713, cette pièce n'a été représentée à Paris par la Comédie-Italienne que le 11 mai 1717, à l'occasion d'une séance gratuite qui ne bénéficie pas des faveurs du public<sup>107</sup>. Mais aucun document ne permet d'établir si Voltaire a assisté à la représentation de cette tragédie, traduite par Fréret en 1718<sup>108</sup> et lue par Voltaire avant 1730<sup>109</sup>.

Or, Voltaire est à Paris à une époque où les spectateurs se partagent en deux camps à l'égard du Théâtre italien et la rivalité entre la Comédie-Italienne et la Comédie-Française s'accroît<sup>110</sup>. Les rapports de Voltaire avec les « Italiens », c'est-à-dire avec ceux qui, entre 1718 et 1726, se chargent des spectacles de la nouvelle Comédie-Italienne gérée par Flaminia et Luigi Riccoboni<sup>111</sup>, sont éclairés par l'existence de plusieurs parodies, dans lesquelles Voltaire est attaqué en tant que poète épique et tragique. Les parodies d'*Œdipe*, d'*Artémire* et de

104 D940.

105 Voir Giuseppe Toaldo, « Al Signor Marchese Maffei », *Prose et poesie del signor abate Antonio Conti, op. cit.*, t. I, p. 61. Voltaire possède une édition de l'ouvrage (Venezia, G. Pasquali, 1739 ; BV853).

106 Le répertoire des pièces représentées à Louis-le-Grand, essentiellement en latin, est quasi exclusivement composé de tragédies ; les ballets et les comédies sont rares. Voir Louis Desgraves, *Répertoire des programmes des pièces de théâtre jouées dans les collèges en France (1601-1700)*, Genève, Droz, 1986, p. 93-122 ; Ernest Boyssse, *Le Théâtre des jésuites*, Paris, A. Quantin, 1880.

107 Maurice Lever, *Théâtre et Lumières. Les spectacles de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 164.

108 La traduction de la *Merope* paraît dans le second tome du *Nouveau théâtre italien* de Riccoboni (Paris, Coustelier, 1718, 2 vol.).

109 Voir *Méropé*, éd. Jack R. Vrooman et Janet Godden, *OCV*, t. 17 (1991), introduction, p. 101 ; *Œdipe*, Préface de l'édition de 1730, éd. cit., p. 264.

110 Même si, dans la préface du *Nouveau théâtre italien*, Riccoboni affirme que les partisans du Théâtre-Italien s'attendent à une farce vulgaire, alors que ceux de la Comédie-Française et des Belles-Lettres, comme Voltaire, le tiennent pour le foyer du mauvais goût et des mauvaises mœurs, les récents travaux sur le retour des Italiens ont montré que les positions esthétiques sont tranchées, mais plus subtiles. Voir Luigi Riccoboni, « Prefaccio. Préface », dans *Nouveau théâtre italien, op. cit.*, t. I, p. 6-7. Voir aussi François Moureau, *Le Goût italien dans la France rocaille. Théâtre, musique, peinture (v. 1680-1750)*, Paris, PUPS, 2011 ; Emmanuelle Hénin (dir.), *Les Querelles dramatiques à l'Âge classique XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Louvain, Peeters, 2010, et notamment Judith le Blanc, « "La querelle des théâtres" mise en abyme sur les scènes foraines entre 1715 et 1745 », p. 169-204 ; Françoise Rubellin, « *La Française italienne et L'Italienne française* (1725) : la propriété artistique en débat », p. 205-215.

111 Voltaire rencontre Luigi Riccoboni à Londres en 1727 (*An essay on epic poetry*, éd. cit., introduction, p. 134).

*Mariamne* se suivent en 1718, 1720 et 1724<sup>112</sup>, alors que deux écrits de 1725 révèlent l'opinion de Voltaire sur un auteur qui collabore avec la Comédie-Italienne, mais aussi sur le théâtre italien en général et sur un comédien en particulier.

En effet, en 1725, Voltaire s'adonne à un genre d'allure improvisée pour critiquer l'œuvre de Charles-Antoine Coypel qui avait associé son talent de peintre<sup>113</sup> à sa passion pour le théâtre, en rédigeant sept canevas pour la troupe de Riccoboni en 1717-1718<sup>114</sup>. Voltaire lui dédie l'« Épigramme sur Coypel », où l'ironie est nourrie par l'évocation d'Horace et de Raphaël, que Voltaire apprécie<sup>115</sup>, et par le polyptote, dont l'effet est amplifié par la construction chiasmatisée, aux deux derniers vers :

182

On dit que notre ami Coypel  
Imite Horace et Raphaël  
À les surpasser il s'efforce ;  
Et nous n'avons point aujourd'hui  
De rimeur peignant de sa force,  
Ni peintre rimant comme lui<sup>116</sup>.

En cette même année, Voltaire est chargé de représentations théâtrales pour les fêtes du mariage de Louis XV à Fontainebleau. À cette occasion, les meilleurs Comédiens-Français, les grands sociétaires et tous les Comédiens-Italiens, peu nombreux, sont donc au château pour divertir la Cour. Le 20 septembre 1725, Voltaire présente *CEdipe*, puis, le 27, est jouée la tragédie *Hérode et Mariamne* suivie de la comédie *L'Indiscret*<sup>117</sup>, écrite pour réagir au « bas comique et aux grossièretés d'un Dancourt ou d'un Le Grand », auteur, avec Domenico Giuseppe Biancolelli, de la parodie de *Mariamne, Le Mauvais Ménage*. Par sa pièce, Voltaire

112 Rappelons *L'Edipe travesti* de Biancolelli joué le 18 novembre 1718 à la Comédie-Italienne, ainsi que les parodies d'*Artémire* : l'*Arlequin Deucalion* par Piron représentée le 15 février 1720 à la Foire Saint-Germain, l'*Artémire* écrite par Biancolelli et mise en scène le même jour à la Comédie-Italienne, enfin le *Prologue d'Artémire* (anonyme) joué le 15 février 1720. Les parodies de *Mariamne* sont quant à elles *Les Huit Mariannes* par Piron représentées le 6 mars 1724 à la Comédie-Italienne, *Inès et Marianne aux Champs Elysées* par Carolet jouée le 6 mars 1724 à la Foire Saint-Laurent, *Le Mauvais Ménage* de Biancolelli et Legrand porté en scène le 6 mars 1724 à la Comédie-Italienne, *Les Vacances du théâtre* attribuées à Fuzelier et représentées le 1<sup>er</sup> avril 1724 à la Foire Saint-Germain. Voir Isabelle Degauque, *Les Tragédies de Voltaire au miroir de leurs parodies dramatiques : d'Edipe (1718) à Tancred (1760)*, Paris, H. Champion, 2007, p. 435-439.

113 En 1722, Voltaire voudrait solliciter Coypel comme illustrateur de *La Henriade*, mais ce projet ne se concrétise pas. Voir l'« Épigramme [sur Coypel] », dans *Poésies de 1722-1727*, OCV, t. 3A (2004), p. 294.

114 Voir François Moureau, *Le Goût italien dans la France rocaille*, op. cit., p. 110, n. 30.

115 *CEdipe*, Préface de l'édition de 1730, éd. cit., p. 261.

116 « Épigramme [sur Coypel] », éd. cit., p. 295.

117 Voir *Hérode et Mariamne*, éd. Michael Freyne, OCV, t. 3c (2004), introduction, p. 71.

se propose de montrer qu'il est possible d'« écrire des comédies nobles où les mœurs sont respectées<sup>118</sup> ». Cependant, le 1<sup>er</sup> octobre, *Le Mauvais Ménage* est représenté par les Comédiens-Italiens<sup>119</sup>, dont Voltaire avait renoncé à voir le spectacle du 17 septembre 1725<sup>120</sup>, comme il l'écrit à Marguerite Madeleine Du Moutier :

Pendant que Louis quinze, et *Marie, Sophie, Félicité* de Pologne, sont ensemble avec toute la cour à la *comédie italienne* ; moi qui n'aime point du tout ces pentalons étrangers [...]. (D249)

Dans ces lignes, Voltaire assume son mépris pour le théâtre italien que, par métonymie, il semblerait réduire à la seule composante bouffonne, comme l'avait déjà fait l'abbé d'Aubignac<sup>121</sup>. Fort probablement, à cette époque, Voltaire ignore les réflexions de Gian Vincenzo Gravina, de Scipione Maffei, de Luigi Riccoboni et de l'abbé Antonio Conti, théoriciens et dramaturges d'un théâtre italien tragique et réformé<sup>122</sup>. Mais, derrière ces « pentalons étrangers », pourrait aussi se cacher le visage de Pietro Alborghetti<sup>123</sup>. Ancien tapissier et fripier vénitien, à la silhouette efflanquée, celui-ci remplit le rôle de Pantalon au sein de la Comédie-Italienne, et il est l'un des protagonistes de la querelle de *La Française italienne* qui débute en 1725 et se poursuit en 1726, opposant les Comédiens-Français aux Comédiens-Italiens et remettant en question le fait qu'ils se tiennent à leurs traditions dramatiques respectives<sup>124</sup>.

Ainsi, alors que ses relations avec les Comédiens-Italiens sont houleuses, l'intérêt de Voltaire pour la poésie transalpine grandit, comme d'ailleurs sa maîtrise de la langue italienne qu'il lit à partir des années 1716-1719. Mais,

118 D246. Voir *Dictionnaire général de Voltaire*, art. « *Indiscret (L')* », p. 649.

119 *Hérode et Mariamne*, éd. cit., introduction, p. 72.

120 La consultation des répertoires imprimés (Dominique Lurcel, *Théâtre de la foire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1983 ; Claude et François Parfaict, Godin d'Aubguerbe, *Dictionnaire des théâtres de Paris*, Paris, Rozet, 1767-1770, rééd. Genève, Slatkine, 1967 ; Martine de Rougemont, *La Vie théâtrale en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1996) et en ligne (*Cesar*-Calendrier électronique des spectacles de l'Ancien Régime ; [cesar.org.uk](http://cesar.org.uk)), recensant les spectacles joués au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que les recherches menées dans les archives du château de Fontainebleau (nous remercions Patricia Kalensky, conservateur au château de Fontainebleau, pour sa collaboration), ne nous ont pas permis d'identifier ce spectacle.

121 François H. d'Aubignac, *Pratique du Théâtre*, Paris, Sommaville, 1657, p. 147.

122 Gérard Luciani, « L'aube de la modernité en Italie », dans P.-E. Knabe et al. (dir.), *L'Aube de la modernité (1680-1760)*, Amsterdam/Philadelphie, J. Benjamins, 2002, p. 230.

123 Pietro Alborghetti, dit « Pantalon » (1675-1731). Nous n'avons pas trouvé d'information relative à la présence de ce comédien à Fontainebleau le 17 septembre 1725, mais il faisait partie de la troupe de la Comédie-Italienne à cette époque. Voir le site *Cesar* et Émile Campradon, *Les Comédiens du roi de la troupe italienne pendant les deux derniers siècles. Documents inédits recueillis aux Archives nationales*, Paris, Berger-Levrault, 1880, 2 vol., t. I, p. 1-3.

124 *La Française italienne, L'Italienne française. Le retour de la tragédie française*, éd. Guillemette Marot et Tomoko Nakayama, Montpellier, Espace 34, 2007.

même si les titres répertoriés dans le catalogue de sa bibliothèque témoignent de son goût pour les publications italiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle et pour les nouveautés, les écrits étudiés montrent que le premier Voltaire s'intéresse aux œuvres de Dante, de Pétrarque, de Trissino, de Machiavel et de Guarini. Cependant, son attention est surtout retenue par celles de l'Arioste et du Tasse, auteurs des chefs-d'œuvre italiens de la poésie épique, placée au cœur de la seconde Querelle des Anciens et des Modernes. C'est donc plutôt après 1726, après avoir lu ces grands auteurs italiens, dont les ouvrages en langue originale et en traduction figurent généralement dans les petites et moyennes bibliothèques du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, que Voltaire se construit une culture et une documentation italiennes singulières, que révèlent sa collection de livres, ses ouvrages et ses écrits privés, telles les « Sottises », consignées dans son « Leningrad Notebook ». Sa correspondance est aussi une source précieuse, dévoilant certaines de ses lectures italiennes et son intérêt pour un livre à l'usage des collectionneurs et des érudits.

184

En effet, en 1746, Voltaire avoue au cardinal Passionei qu'il n'a lu que quelques auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle et lui demande la *Biblioteca* de Giusto Fontanini<sup>125</sup>. Il s'agit, en réalité, de la *Biblioteca italiana* de Nicola Francesco Haym<sup>126</sup>, qui reproduit l'*Eloquenza italiana* de Fontanini et l'enrichit de nouvelles références bibliographiques. Catalogue des livres rares et des meilleurs ouvrages et éditions en langue italienne, la *Biblioteca* de Haym défend la qualité de la production transalpine dans la querelle franco-italienne sur le « *buon gusto* »<sup>127</sup>. Désireux d'acquérir la *Biblioteca italiana* de Haym, Voltaire continue donc de nourrir, à l'âge adulte, son intérêt pour la langue et la littérature italiennes, auxquelles il se consacre dès sa jeunesse et tout au long de sa vie.

---

125 D3336.

126 Voir Eleonora Barria, « La *Biblioteca italiana* de Haym : le guide d'acquisition de Montesquieu en Italie », *Studi francesi*, n° 163, fasc. I (janvier-avril 2011), p. 80-85.

127 Voir Corrado Viola, *Tradizioni letterarie a confronto. Italia e Francia nella polemica Orsi-Bouhours*, Verona, Fiorini, 2001.